



Paris, le jeudi 7 mai 2026

## **Conseil d'administration de la SETF La SETF préserve ses équilibres financiers et poursuit ses travaux pour l'avenir de la filière**

*Le Conseil d'administration de la SETF s'est réuni ce jour afin d'arrêter les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 et de faire un point d'étape sur les principaux travaux engagés par l'institution.*

### **Des résultats 2025 positifs malgré un contexte contraint**

L'exercice 2025 a été marqué par un niveau d'activité inférieur aux prévisions budgétaires initiales, avec une baisse des recettes sur paris d'environ 13 M€ par rapport au budget voté. Face à cette situation, la SETF a engagé dès le début de l'exercice un ensemble de mesures d'économies et de rationalisation des dépenses permettant d'atténuer significativement l'impact de cette baisse de recettes.

Les efforts engagés ont notamment permis d'engager une diminution des charges de fonctionnement de près de 10 M€, tout en maintenant le niveau des encouragements tel qu'il était prévu au budget.

Grâce à ces mesures de gestion, la SETF présente pour l'exercice 2025 :

- un résultat d'exploitation (REX) excédentaire de 7 M€, incluant 11,4 M€ d'éléments favorables non récurrents ;
- un résultat financier positif de 7,7 M€ ;
- soit un résultat net excédentaire de 14,7 M€.

Ces résultats reflètent les efforts de gestion, de responsabilité budgétaire et de maîtrise des dépenses engagés par la SETF tout au long de l'exercice 2025 afin de préserver ses équilibres financiers.

### **Une réflexion renforcée sur l'avenir du modèle économique de l'institution**

Face aux évolutions du contexte économique et aux enjeux auxquels les courses hippiques sont confrontées, le Conseil d'administration a réaffirmé la responsabilité de la SETF dans la préservation de ses équilibres et la protection durable de la filière du trot.

Les échanges intervenus en réunion conduisent à poursuivre une réflexion profonde sur le modèle économique de l'Institution, avec la volonté d'aborder ces enjeux avec lucidité, responsabilité et dans une logique de long terme.

Dans la continuité des premiers travaux engagés depuis un an, un second séminaire de travail du Conseil d'administration se tiendra au mois de juin 2026 afin d'examiner les évolutions nécessaires pour accompagner durablement l'avenir des courses au trot.

### **Travaux sur la piste de l'hippodrome Paris-Vincennes à l'été 2026**

Le Conseil d'administration a également échangé sur les discussions préparatoires engagées en vue de travaux de la piste de l'hippodrome Paris-Vincennes à l'été 2026. Cette phase de travaux reposera principalement sur :

- des travaux de décompactage ;
- des opérations de reprise du nivellement ;
- le réaménagement de la couche de surface.

Cette étape permettra d'évaluer l'efficacité des interventions engagées et de déterminer, le cas échéant, la nécessité de travaux complémentaires afin de garantir durablement la qualité de la piste et les meilleures conditions de compétition.

### **Modifications réglementaires et plan de lutte contre le dopage**

Plusieurs mesures réglementaires ont été présentées aux élus lors de cette réunion. Elles seront soumises au vote des membres du Comité le 19 mai prochain.

Le plan de lutte contre le dopage 2026 dans les courses hippiques en France a, quant à lui, été validé par le Conseil d'administration.